

Paris le : 10 décembre 2009

Ouverture de la Négociation Annuelle : la MGEN au pied du mur

Note d'ambiance rapide de la réunion d'hier après midi, consacrée à l'ouverture de la négociation annuelle Obligatoire.

Depuis des mois, la CFDT alerte la MGEN sur la dégradation des conditions de travail et le mécontentement généralisé concernant la rémunération, tous secteurs confondus.

Lors de notre assemblée générale, début novembre, nous avons dressé un bilan de la situation :

- Dans les établissements et centres de santé, la charge de travail est en constante augmentation. Des corps de métier deviennent difficiles à recruter car ils privilégient d'autres structures publiques ou privées servant une rémunération plus attractive. De plus, certaines structures sont menacées dans leur activité. Preuve en est, le 15 décembre le CCE sera consulté sur une perspective de plan social qui prévoirait la suppression de près de 100 postes à Maisons Laffitte.
- Les centres de service encore sous le choc de la restructuration, n'ont pas constaté à ce jour l'efficacité des réorganisations, les mutualistes se plaignent massivement et le personnel en subit de plein front les conséquences sans pouvoir y apporter réponse, malgré un professionnalisme jamais démenti et insuffisamment reconnu.

La souffrance est manifeste sur l'ensemble des structures de l'entreprise et les acteurs syndicaux CFDT ont saisi l'employeur, l'enjoignant d'apporter une réponse rapide à cette grave problématique sociale.

Les personnels des centres d'appel, croulant sous le flot des réclamations qu'ils subissent en première ligne, se sont mobilisés en premier et crient leur révolte et depuis le 10 novembre, dans un mouvement de grève largement suivi, posent le casque régulièrement chaque semaine. Excédés, ils attendent l'amélioration des conditions de travail, mais aussi et surtout d'une rémunération digne, à hauteur de leur contribution.

Le mouvement s'étend aux centres de traitement, grèves, tracts distribués dans la rue, avec des relais médiatiques. Une vingtaine de salariés de la région parisienne est venue investir la salle de négociation en réclamant audience immédiate à la direction. La CFDT a longuement échangé avec eux.

La réunion a été suspendue n'a pu reprendre qu'une heure plus tard, le temps pour la MGEN d'entendre les personnels. Dans les couloirs, les administrateurs semblent convaincus de la gravité des problèmes et de l'urgence à les résoudre. Revenus en séance, nous avons alors pu exposer nos revendications. Nous les détaillerons plus précisément dans les jours à venir, mais pouvons les résumer en quelques mots principaux :

- rémunérations, classifications, conditions de travail, emploi.

La MGEN, tout en rappelant le contexte général et ses contraintes budgétaires nous avait certifié le 1^{er} décembre qu'elle était consciente des problèmes exposés et entendait négocier des mesures appropriées.

Elle n'est pas allée beaucoup plus loin, mais annonce ses premières intentions :

- cadrer la négociation annuelle pour la conclure courant février,
- ouverture du lourd chantier de révision des fonctions UGEM avec pour objectif qu'il soit terminé avant la fin juin,
- Pour l'UGEM, la hausse des RMAG se résumant à 0,5% au premier janvier, cela devrait permettre une marge pour une réelle négociation dans l'entreprise,
- Sur le secteur FEHAP, pas de réponse en séance, pour la prime décentralisée, est toujours proposée une hausse de la rémunération mensuelle de 3%, sans tenir compte de l'absentéisme, les 2% restant peuvent ensuite être répartis en fonction des résultats (la CFDT rejette encore et toujours cette proposition)

La CFDT a de nouveau signifié avec force qu'elle souhaitait négocier sur la situation de l'ensemble des salariés de l'entreprise, qu'ils soient hospitaliers ou administratifs.

Doit être traitée en première urgence la situation des salaires minimum - avec pour revendication pas de salaires dans l'entreprise en dessous de 1300 € net - ainsi que des évolutions des gestionnaires et téléconseillers vers des fonctions de spécialistes.

L'employeur a défini, avant de clore la séance, le planning des prochaines réunions consacrées à la négociation, qui nous l'espérons vivement, permettront des avancées significatives :

11 décembre: perspectives de carrière centres d'appel
22 décembre et 4 janvier: situation du centre de Maisons Laffitte
6 et 15 janvier : Négociation Annuelle

La mobilisation constante depuis plus d'un mois commence à porter ses fruits. Nous avons exigé des engagements forts de la part de l'employeur pour faire aboutir nos revendications légitimes.

Les salariés restent mobilisés et déterminés. Des réponses sont maintenant attendues. Dans le cas contraire nous appellerons à un mouvement encore plus fort, coordonné nationalement en intersyndicale.

**Avec vos élus CFDT
REVENDIQUER... DEFENDRE... GAGNER !!!!**

« POUR DES DÉLÉGUÉS QUI DISENT CE QU'ILS FONT QUI FONT CE QU'ILS DISENT ! »